

#### Règlement :

- Les descentes en trottinette ne sont autorisées que sur les parcours balisés à cet effet (Savoleyres- La Tzoumaz et Les Ruinettes-Verbier). Toute descente est interdite sur les chemins de randonnée ainsi que sur les pistes de vélo de descente du Bikepark ;
- L'utilisateur de la trottinette doit observer les règles de circulation routière et est soumis à la loi fédérale sur la circulation routière (LCR – OCR). Il doit circuler à droite, pouvoir freiner sur la moitié de la distance de visibilité et accorder la priorité aux piétons ;
- En cas d'arrêt, l'utilisateur devra stationner au bord de la route à un endroit bien visible ;
- Il faut s'attendre à du trafic inverse sur l'ensemble des parcours balisés (routes ouvertes à la circulation) ;
- Les itinéraires de descente balisés font partie du réseau de routes et de chemins et ne sont donc pas sécurisés ni surveillés particulièrement. Il faut s'attendre à la présence de trous, d'irrégularités, de sol humide, etc. ;
- L'utilisateur de la trottinette doit adapter sa conduite et sa vitesse au terrain ainsi qu'aux conditions, à ses propres capacités et aux autres usagers de la route ;
- L'âge minimal pour utiliser seul une trottinette est de 14 ans pour les jeunes non accompagnés d'un adulte ;
- L'âge minimal pour utiliser une trottinette est de 8 ans (130 cm) pour les jeunes accompagnés d'un adulte. L'enfant doit être capable de freiner ;
- La trottinette ne peut être utilisée que par une personne. Il est interdit de circuler à deux sur une trottinette, y compris pour un adulte avec un enfant ;
- Il est interdit de circuler assis. Ne jamais freiner avec les pieds !
- **Le port du casque est obligatoire.** Un casque est compris dans le prix de location ;
- En cas d'accident, l'endroit où il survient doit être sécurisé et les premiers secours doivent être apportés au blessé. Le service de sauvetage peut être alerté en téléphonant au 144 ou au 027 775 25 11. Les blessés ne doivent pas être laissés seuls ;
- Le client s'engage à respecter la durée de la location de 1 heure. La location est payable d'avance. Le client a l'obligation de laisser une pièce d'identité en caution.

#### Conditions contractuelles :

- Par sa signature, le/la locataire confirme avoir lu et compris les conditions contractuelles et s'engage à les respecter ;
- Le/la locataire garantit que les personnes qui l'accompagnent sont également informées des règles ;
- Le/la locataire effectue un essai de conduite et de freinage et indique avant le départ si il/elle n'a pas reçu une trottinette parfaitement entretenue et adaptée. Il/elle peut l'échanger contre une trottinette en parfait état de fonctionnement ;
- Le/la locataire se fait expliquer le maniement de l'engin par le personnel de l'entreprise locatrice en cas de besoin ;
- L'assurance accident est du ressort des utilisateurs ;
- Les coûts relatifs à des dégâts dus à une utilisation inappropriée de l'engin, le vol, la perte sont facturés sur place au/à la locataire.

<b>Rédigé par</b>	Lionel May	le	10.04.2022	<b>Version</b>	<b>02</b>
<b>Validé par</b>	Sandrine Lattion	le	20.04.2022	<b>Page</b>	<b>1 / 2</b>



Numéro de la/des trottinette(s) louée(s) sur le parcours **Savoleyres – La Tzoumaz** :

<b>Adultes</b>	1AS	2AS	3AS	4AS	5AS	6AS	7AS	8AS	9AS	10AS	11AS	12AS	13AS	14AS	15AS
	16AS	17AS	18AS	19AS	20AS	21AS	22AS	23AS	24AS	25AS	26AS	27AS	28AS	29AS	30AS
	31AS														
<b>Enfants</b>	1ES	2ES	3ES	4ES	5ES	6ES	7ES	8ES	9ES	10ES	11ES	12ES	13ES	14ES	

Numéro de la/des trottinette(s) louée(s) sur le parcours **Les Ruinettes – Verbier** :

<b>Adultes</b>	1AR	2AR	3AR	4AR	5AR	6AR	7AR	8AR	9AR	10AR	11AR	12AR	13AR	14AR	15AR
	16AR	17AR	18AR	19AR	20AR	21AR	22AR	23AR	24AR	25AR	26AR	27AR	28AR	29AR	30AR
	31AR	32AR	33AR	34AR	35AR	36AR	37AR	38AR	39AR	40AR	41AR	42AR	43AR		
<b>Enfants</b>	1ER	2ER	3ER	4ER	5ER	6ER	7ER	8ER	9ER	10ER	11ER	12ER	13ER	14ER	

**A remplir uniquement par le personnel d'exploitation ou caisses !**

Date de la location : ..... Horaire de la location de ..... à .....

N° de la caisse et lieu où la décharge a été remplie : .....

Retour du matériel, signature de l'employé de l'installation : .....

**Téléverbier SA décline toute responsabilité en cas d'accident. Le client déclare être titulaire d'une assurance personnelle, couvrant sa responsabilité civile pour les risques mentionnés ci-dessus.**

Le/la locataire confirme avoir lu et compris les conditions contractuelles et les règles et s'engage à les respecter.

**Coordonnées du/des locataire(s)**

Nom(s), Prénom(s)

\_\_\_\_\_ (du participant / préciser la date de naissance si mineur s.v.p)

Adresse

\_\_\_\_\_ (Rue, numéro de maison, Code postal, ville, pays d'origine)

Téléphone

E-mail

La trottinette doit être restituée au plus tard à :.....h..... et remise aux départ des installations.

_____	_____	_____
Lieu	Date	Signature – représentant légal si mineur

<b>Rédigé par</b>	Lionel May	le	10.04.2022	<b>Version</b>	<b>02</b>
<b>Validé par</b>	Sandrine Lattion	le	20.04.2022	<b>Page</b>	<b>2 / 2</b>